

Présentation de la Mission de Coopération Décentralisée au Sénégal

25 au 29 novembre 2024

La ville de Mantes-la-Jolie a mené une mission de coopération décentralisée au Sénégal, du 25 au 29 novembre 2024, visant à renforcer les partenariats existants avec les départements de Matam et de Kanel. Cette mission, conduite par le maire Raphaël Cognet et ses adjoints Olivier Barbier et Albert Persil, s'inscrit dans une démarche concrète de soutien au développement local et à la santé, en collaboration avec des acteurs locaux et des partenaires institutionnels.

Objectifs de la Mission

L'objectif principal de cette mission était de consolider les projets de coopération dans trois domaines clés : l'éducation, le développement économique et la santé. À travers ces actions, Mantes-la-Jolie cherche à répondre aux besoins spécifiques des territoires sénégalais tout en favorisant un développement durable et inclusif.

Principaux Axes de Coopération

Éducation :

Soutien aux infrastructures scolaires, avec la rénovation de bâtiments et l'amélioration des équipements, afin de favoriser l'accès à une éducation de qualité.

Développement économique :

Accompagnement des initiatives locales, notamment l'entrepreneuriat féminin, en soutenant des projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois dans les régions visitées.

Santé :

Renforcement de la coopération entre les établissements hospitaliers des deux pays, avec un focus particulier sur la formation du personnel médical et la maintenance des équipements médicaux.

Déroulement de la Mission

Lundi 25 novembre

Accueil officiel par les présidents des départements de Matam et de Kanel.

La mission a commencé par une visite du GIE PELITAL SOGUI à Ourosogui, où des femmes entrepreneuses transforment les produits locaux pour améliorer leur autonomie économique. Cette rencontre a mis en lumière l'importance du soutien à l'entrepreneuriat féminin dans la région. La délégation a également visité le dispensaire de NDAW et le poste de santé de Djiby Basse porté par le GIE ADO, pour constater l'amélioration des infrastructures de santé. La visite s'est conclue à la Mairie de Ourosogui pour assister à la cérémonie de remise des diplômes de formation aux métiers artisanaux, qui a marqué la reconnaissance du travail accompli par ADO (Association pour le développement de Ourosogui) visant à former plusieurs groupements sur les enjeux de l'entrepreneuriat.

Mardi 26 novembre

La mission a été marquée par la signature d'une nouvelle convention de coopération avec les départements de Matam et Kanel. Cette étape a permis de formaliser les engagements de la ville de Mantes-la-Jolie pour soutenir des projets d'amélioration des infrastructures locales, comme le marché d'Orkadiere et des jardins maraîchers à Polel Diaobe mais aussi la Case des tous petits de Kanel.



Mercredi 27 novembre

La visite de l'hôpital d'Ourossogui a mis en lumière les besoins mais aussi les opportunités de collaboration. Les échanges avec le conseil d'administration ont permis d'identifier des pistes concrètes de coopération médicale.

Visites de microprojets portés à Thilogne, visite des établissements scolaires (école 01 qui fêtera ses 100 ans en 2025) et la restauration rapide de l'école 03 de Thilogne.

La délégation s'est rendue également à l'hôtel de ville de Thilogne pour une réunion de travail avec les équipes du conseil municipal.

Jeudi 28 et vendredi 29 novembre

Des rencontres institutionnelles ont permis de renforcer les liens avec des partenaires majeurs, tels que la ville de Guédiawaye et l'hôpital Dalal Jam.

Visite de l'hôpital de DALAL-JAM de Guediawaye en présence du Directeur Monsieur Moussa Sam DAFF, du conseil d'administration de l'hôpital, du maire de Guediawaye suivie d'une réunion de travail. Une réunion avec le ministre de la Santé, Dr Ibrahima Sy, a validé les orientations de la coopération dans le domaine de la santé, tandis que des échanges avec la diaspora sénégalaise ont permis d'affiner les projets en fonction des réalités locales.

Une rencontre de travail avec le Directeur du PAISD, M.Pape Birama THIAM, a permis d'avoir une meilleure visibilité sur les attentes en matière de coopération décentralisée au Sénégal.

Enfin, un entretien avec Monsieur Florian BLAZY, Ministre conseiller auprès de l'Ambassadrice de France au Sénégal, en présence de la chargée de coopération décentralisée, ont conforté les orientations portées depuis 2022 par Raphaël COGNET et la ville de Mantes-la-Jolie en matière de coopération.

Bilan de la Mission

Les résultats de cette mission sont tangibles et marquent un véritable progrès dans la coopération entre Mantes-la-Jolie et les territoires sénégalais. La signature de conventions de coopération et la mise en place de projets concrets témoignent de l'impact réel des actions entreprises. Des initiatives telles que la formation des médecins sénégalais en ophtalmologie ou la rénovation d'infrastructures scolaires sont des exemples de ce partenariat fructueux.

Perspectives d'avenir

La mission a permis d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration, notamment dans les domaines de la gynécologie et de la maintenance des équipements médicaux. Des projets à plus large échelle, tels que l'extension des formations aux autres régions du Sénégal et la formalisation de l'implication de la diaspora, permettront d'assurer la pérennité et l'expansion de cette coopération.

Conclusion

La mission de Mantes-la-Jolie au Sénégal illustre l'efficacité de la coopération décentralisée lorsqu'elle est structurée autour de projets concrets et adaptés aux besoins locaux. L'engagement de la ville dans des secteurs clés comme l'éducation, le développement économique et la santé contribue à un développement durable et équitable, à la fois pour les populations sénégalaises et pour les partenaires français

AMELIORATION DE L'OFFRE SANITAIRE Dalal Jamm renforce sa coopération avec Mantes-la-Jolie



Une délégation de la Ville de Mantes-la-Jolie (France) a visité hier l'hôpital Dalal Jamm pour renouveler leur partenariat. A cet effet, les deux parties ont signé une nouvelle convention de partenariat.

L'hôpital Dalal Jamm et la ville française Mantes-la-Jolie ont renouvelé leur partenariat hier à l'occasion de la visite de l'équipe municipale. En effet, les responsables de la structure sanitaire veulent renforcer

la coopération décentralisée entre Guédiawaye et la municipalité de Mantes-la-Jolie par la continuité du partenariat avec le Centre hospitalier François Quesnay. La cérémonie de signature de la convention entre les deux parties s'est faite en présence du maire de la Ville de Guédiawaye, Ahmed Aidara et de son homologue de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet.

« Cette visite vient renforcer la coopération déjà existante entre le Centre national hospitalier Dalal Jamm et le centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie dont Raphaël Cognet est président du Conseil de surveillance. Cette convention vise depuis 2022 et tourne autour de l'ophtalmologie, de gynécologie et de la maintenance. M. Cognet est venu avec son équipe pour s'enquêter de la situation de cette coopération et dans la construction pour une coopération gagnant-gagnant », a déclaré le Directeur de l'hôpital Dalal Jamm, Moussa Sam Diouf.

« Nous ne sommes pas en l'attente mais dans la construction pour une coopération gagnant-gagnant », a déclaré le Directeur de l'hôpital Dalal Jamm, Moussa Sam Diouf.

Le maire de Guédiawaye, Ahmed Aidara a salué les actes posés par la Ville de Mantes-la-Jolie et a exprimé sa satisfaction au Directeur de l'hôpital Dalal Jamm, Moussa Sam Diouf.

« Je porte le plaidoyer auprès des autorités centrales du pays, à l'hôpital Dalal Jamm soit sensiblement revue à la hausse », a-t-il plaidé. Justifiant ce lobbying, il a évoqué la taille démographique du département de Guédiawaye, qui n'a que Dalal Jamm comme unique hôpital de référence, le nombre de naissances par an, les diverses spécialités qui y sont pratiquées également.

« Je trouve déséquilibré que Dalal Jamm perçoive un montant de 600 000 000 de FCfa, là où d'autres structures hospitalières perçoivent entre 1,2 milliard et 2 milliards de FCfa », a-t-il souligné. Toutefois, le directeur de l'hôpital Dalal Jamm, Moussa Sam Diouf, a rassuré le maire de la ville de Guédiawaye, comme quoi le Président Bassirou Diomaye Faye est déjà au courant d'un tel plaidoyer, et qu'il a promis d'y donner une suite favorable.

ACTIVITÉS TERRITORIALES GYNÉCOLOGIE ET MAINTENANCE Les hôpitaux Dalal Jamm et François Quesnay signent un partenariat

Le maire de la ville de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet, par ailleurs président du Conseil de surveillance de l'hôpital François Quesnay, du Centre hospitalier national Dalal Jamm de Guédiawaye et une convention de partenariat à long terme entre les deux hôpitaux pour l'amélioration de la prise en charge de la gynécologie, ainsi que de la maintenance du matériel.



Le centre hospitalier national Dalal Jamm de Guédiawaye se félicite de la coopération avec la Ville de Mantes-la-Jolie.

« Nous sommes très satisfaits de ce partenariat et nous espérons que les deux parties vont profiter de la visite en cours de prise en charge », a déclaré le maire Raphaël Cognet. « Cette convention vise à améliorer la prise en charge, dans le domaine de l'ophtalmologie au sein de l'unité structure hospitalière, dans la banlieue de Dakar. Maintenant que ce partenariat a déjà commencé à porter ses fruits, les deux parties ont profité de la visite guidée que le maire Raphaël Cognet a effectuée jeudi à Dalal Jamm, pour le renforcer, en élargissant ses axes à la prise en charge de la gynécologie et à la maintenance. »

« Le maire Raphaël est venu enquêter de l'état de la mise en œuvre de cette coopération, en constatant de visu ce qui se fait à Dalal Jamm, y compris sa capacité de prise en charge », a déclaré Moussa Sam Diouf, directeur de l'hôpital Dalal Jamm. Il s'est ainsi réjoui du fait que le maire français soit venu avec toute son équipe, pour matérialiser cette coopération. Cependant, il faut en profiter pour expliquer qu'on n'est pas sur le terrain de l'immobilier, mais plutôt dans la coopération qui, selon lui, signifie la co-construction. Raphaël Cognet s'est dit surpris par la bonne qualité des infrastructures qu'il a vues, la mobilisation du personnel de l'administration, et il n'est pas plus pour promouvoir les bons résultats que l'hôpital est en train de faire, a-t-il déclaré. Il s'est engagé à aider à renforcer les capacités de Dalal Jamm sur la maintenance des sources humaines. Il a même promis d'envoyer ce transfert de technologie à d'autres structures sanitaires situées dans le nord du Sénégal, notamment au Fouta et à Matam. Le maire de la ville de Guédiawaye, Ahmed Aidara, qui est de la partie, a souligné que la ville de Mantes-la-Jolie et celle de Guédiawaye sont liées par une convention de partenariat depuis 2019, mais à cause de la pandémie de Covid-19, ce partenariat n'a pas produit de résultats. « Nous allons relancer cette entente pour en faire profiter aux deux parties », a-t-il expliqué.

Le maire Ahmed Aidara plaide l'augmentation de la subvention

Maire de la ville de Guédiawaye, Ahmed Aidara a profité de la visite de son homologue de Mantes-la-Jolie à l'hôpital Dalal Jamm, pour faire un plaidoyer relatif à l'augmentation de la subvention traditionnellement allouée à ladite structure hospitalière.

« Je porte le plaidoyer auprès des autorités centrales du pays, pour que la subvention destinée à l'hôpital Dalal Jamm soit sensiblement revue à la hausse », a-t-il plaidé. Justifiant ce lobbying, il a évoqué la taille démographique du département de Guédiawaye, qui n'a que Dalal Jamm comme unique hôpital de référence, le nombre de naissances par an, les diverses spécialités qui y sont pratiquées également.

« Je trouve déséquilibré que Dalal Jamm perçoive un montant de 600 000 000 de FCfa, là où d'autres structures hospitalières perçoivent entre 1,2 milliard et 2 milliards de FCfa », a-t-il souligné. Toutefois, le directeur de l'hôpital Dalal Jamm, Moussa Sam Diouf, a rassuré le maire de la ville de Guédiawaye, comme quoi le Président Bassirou Diomaye Faye est déjà au courant d'un tel plaidoyer, et qu'il a promis d'y donner une suite favorable.

A. DIOP

L'AS

RENDEZ-VOUS AVEC LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE
MOUSTAPHA DIARRA
KHAÏTE ECOPE DEUX MOIS FERME POUR BELLE D'OPINION

LA NOUVELLE ASSEMBLEE INSTALLEE LE 2 DECEMBRE

ACCORDS DE PECHÉ SÉNÉGAL, UNION EUROPÉENNE

DR FATOU DIOUF REMET LES PENDULES A L'HEURE

ANUS DE BIENS SOCIAUX
SAMUEL SARR ENVOYE AU PAVILLON SPECIAL

AMELIORATION DE L'OFFRE SANITAIRE
DALAL JAMM CONSOLIDE SA COOPERATION AVEC MANTES-LA-JOLIE

LES RAVAGES DES AVC AU SENEGAL

LES HOPITAUX FRANÇAIS S'ENGAGENT POUR LE SENEGAL
LE SENEGAL S'ENGAGE POUR LE SENEGAL

La Caisse de l'Union Monétaire (U) appelle des chargés des entrées et des sorties situés à la Rivière. Le cahier de réclamation est téléchargeable dans la rubrique. Une visite de 10h 30mn à 10h 30mn à Riviera-Bon. Les offres sous pli fermé 00mn GM des CHM

N° F_15	
Av. DRPCO	
Nombre d'offres	
LTCNO CFS	
S. OAROU M	
OUMOU CAR	
SPFID - 15	
Nom et adr	
Lots	
Sous-lot	
Sous-lot	
Lot 2	
Lot 3	
Duré	
La p	
229	
A. DIOP	